

République Française
Mairie de SAINTE-COLOMBE
(Rhône)

DCM 2025.08

DELIBERATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 30 JUIN 2025 à 11 h 00

Le trente juin deux mille vingt-cinq, à onze heures, les membres composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire et Président, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 24 juin 2025.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 9 – Nombre de membres présents : 6 – Nombre de votants : 6

Membres présents (Six) : M. Marc DELEIGUE, M. Guy VACHON, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Brigitte DELORME, Mme Marie-Antoinette ABRY, M. Guy TABARDEL

Membres absents (trois) : Mme Corinne CHABORD, Mme Valérie BERAUD, Mme Lucie DANCETTE

Secrétaire de séance : M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

DELIBERATION n° 2025.08 : Budget Primitif 2025 : Décision modificative n° 1

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée délibérante qu'il convient de procéder à une délibération modificative afin de réajuster les dépenses prévues au budget compte tenu du réalisé 2025.

Les crédits du compte 6042 « *Achats de prestations de services* » sont augmentées (+20 000 €) afin de faire face à la forte hausse liée aux frais de portage de repas.

En contrepartie de cette hausse, la subvention de la commune est augmentée au compte 74741 (20 000 €).

Il convient donc de se prononcer sur les opérations figurant sur la décision modificative annexée à la présente délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative n° 1 au BP 2025 telle que définie ci-après

Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 30 juin 2025

Le secrétaire de séance
Jacques REGNIER-VIGOUROUX



Le Président,
Marc DELEIGUE



Transmis en Préfecture le : 01/07/2025

Affiché le : 01/07/2025